

Communiqué de presse

Développement durable

Arkéa, première entreprise à recourir aux services environnementaux de l'association Alli'Homme

- **Le groupe Arkéa a souscrit auprès de Alli'Homme une prestation de service environnemental, réalisée par des agriculteurs, visant à améliorer la rétention en eau des parcelles agricoles face au risque d'inondations.**
- **L'association Alli'Homme a été accompagnée par le Crédit Mutuel de Bretagne dans la valorisation de son offre de services environnementaux et dans la mise en relation avec les acteurs économiques du territoire.**

Brest, le 9 juin 2020 – L'association Alli'Homme vient de contractualiser son premier service environnemental auprès du groupe bancaire coopératif Arkéa. Principaux gestionnaires des territoires, les agriculteurs rendent de nombreux services environnementaux que l'association souhaite développer dans le cadre de partenariats avec des entreprises et des collectivités locales, engagées dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale (RSE). Alli'Homme propose ainsi une mise en relation entre des entreprises et des agriculteurs qui s'engagent volontairement à réaliser des prestations en faveur de la protection de l'environnement : gestion des zones humides, bocages, couverture des sols. L'association s'appuie sur son Conseil Technique et Scientifique indépendant pour définir les prestations et leur suivi.

L'association Alli'Homme, créée en 2018, fait appel à des agriculteurs bretons pour développer une offre de services environnementaux visant à répondre aux attentes d'entreprises et/ou d'institutionnels impliqués dans une démarche environnementale de lutte contre le réchauffement climatique, de préservation de l'eau et de la biodiversité.

Une démarche territoriale innovante

Alli'Homme a choisi de s'engager dans la mise en place d'un dispositif vertueux que sont les Prestations de Service Environnemental (PSE) avant même qu'un cadre réglementaire ne soit précisément défini. Les agriculteurs prestataires de l'association sont rémunérés en échange de services environnementaux rendus, tels que l'entretien de landes ou milieux humides, la plantation et l'entretien de haies ou de parcelles agroforestières, l'implantation de couverts ou bords de champs diversifiés mellifères... Les études scientifiques démontrent l'impact de ces différentes pratiques sur le stockage du carbone, la régulation des écoulements d'eau, la préservation de la biodiversité ordinaire et remarquable, la disponibilité de ressources alimentaires pour les pollinisateurs. Cette démarche permet aux agriculteurs de conforter durablement leur rôle de premiers gestionnaires des territoires et de valoriser des terres parfois délaissées, et ce, en dépit de leur valeur environnementale.

En faisant appel à Alli'Homme, les entreprises et collectivités contribuent, quant à elles, au développement durable (social, économique et environnemental) et à la vitalité de leur territoire pouvant avoir un impact positif sur leur activité à long terme.

Un premier contrat signé pour 3 ans avec le groupe Arkéa

Le groupe Arkéa devient le premier client entreprise de Alli'Homme. Pendant trois ans, un agriculteur, prestataire de l'association, réalisera une prestation de gestion des zones humides sur le bassin quimpérois (Quimper, Guengat et Ergué-Gabéric), moyennant une rémunération des actions environnementales par Arkéa. L'objectif est d'améliorer la capacité de rétention en eau des parcelles agricoles.

En adaptant leurs pratiques, les agriculteurs peuvent en effet améliorer la résilience des sols aux écoulements. Il s'agit, par exemple, de modifier les rotations des cultures, d'optimiser la couverture des sols en période

hivernale. Les études prouvent en effet que, selon la nature du couvert, la capacité de rétention du sol est améliorée : une prairie permanente aura une meilleure performance que la canne de maïs broyée. *In fine* la régulation hydraulique octroie une forte valeur environnementale à des parcelles à moindre valeur agricole. Cette démarche constitue donc également un atout pour la transmission future des terres, ainsi valorisées.

Une offre de service environnemental co-construite

Alli'Homme s'appuie sur un Conseil Technique et Scientifique constitué de membres d'associations, d'instituts de recherche, d'experts agronomes, juristes et financiers. Dès la naissance du projet, les équipes du Crédit Mutuel de Bretagne ont apporté leur expertise à Alli'Homme, en particulier pour la définition de l'offre de services et la mise en relation avec les acteurs du territoire. La prestation de service environnemental fera l'objet d'un suivi annuel pour s'assurer de la bonne mise en œuvre des actions définies au contrat.

Christian PERON, Président de la Caisse de Bretagne de Crédit Mutuel Agricole*, commente : « *Le groupe Arkéa est fier d'être la première entreprise à signer un contrat de prestation de service environnemental avec Alli'Homme. Ce partenariat a vocation à convaincre d'autres acteurs économiques de s'inscrire dans cette démarche. Nous sommes face à un enjeu local de transition écologique qui nous pousse à nous fédérer autour d'un intérêt commun. Les prestations de services environnementaux sont la concrétisation d'une réflexion menée au sein de l'association Alli'Homme, avec le soutien actif des équipes du Crédit Mutuel de Bretagne et de différents acteurs du territoire. Pour un groupe collaboratif et coopératif comme Arkéa, engagé depuis toujours aux côtés des agriculteurs, c'est tout naturellement que nous sommes partie prenante de cette remarquable démarche, impulsée par une association proactive qui vise à renforcer durablement les interactions positives entre agriculture et environnement* ».

Hervé SEVENOU, Président de l'association Alli'Homme, ajoute : « *Nous sommes très heureux de voir aboutir ce premier projet. Il concrétise notre volonté de fédérer et de responsabiliser les acteurs privés d'un même territoire pour préserver les richesses de notre patrimoine commun. Les Prestations de Services Environnementaux offrent la liberté contractuelle qui permet à chaque entreprise et à chaque agriculteur de s'engager volontairement dans des démarches environnementales co-construites à hauteur de leurs ambitions et sans menacer la pérennité des agriculteurs prestataires. Les agriculteurs valorisent et développent leurs savoir-faire environnementaux en les liant durablement à leur activité de production de biens alimentaires. Les entreprises contractantes renforcent leur ancrage local et la vitalité durable de leur territoire. Les actions peuvent aussi répondre à un besoin plus spécifique de réduire des empreintes écologiques, compenser des impacts ou justifier d'une démarche RSE. Dans tous les cas, ces partenariats gagnant-gagnant sont la clé de la mobilisation collective et de l'efficacité environnementale des actions engagées au bénéfice de la société dans son ensemble.*»

**Créée en 1926 dans le sillage de l'Office central, la Caisse de Bretagne du Crédit Mutuel Agricole est issue du mouvement coopératif agricole breton. Elle est à l'origine du Crédit Mutuel de Bretagne. Cette entité spécialisée a pour principales missions de contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la politique agricole de l'établissement bancaire, d'assurer un rôle bancaire en contre-garantissant les prêts à l'agriculture les plus importants accordés par les caisses locales du Crédit Mutuel de Bretagne et d'exercer une fonction de représentation du Crédit Mutuel de Bretagne auprès des organisations professionnelles agricoles et des diverses instances spécialisées.*

A propos d'Alli'Homme

Alli'Homme est une association loi 1901 qui a pour objet de maintenir et améliorer les fonctionnalités environnementales des espaces agricoles et ruraux par la promotion et le développement de pratiques agricoles et forestières porteuses de services environnementaux. Alli'Homme propose aux entreprises privées souhaitant agir pour l'environnement de financer la réalisation de services environnementaux contribuant à la préservation du climat, de la biodiversité, de l'eau. Il s'agit concrètement de contribuer au stockage du carbone, à l'épuration de l'eau, à la régulation des écoulements d'eau, à la préservation de la biodiversité. Alli'Homme coordonne la mise en œuvre technique de ces services environnementaux auprès d'agriculteurs, prestataires, avec l'appui d'ingénieurs agronomes, de juristes et de son Conseil Technique et Scientifique réunissant les expertises dans toutes les sciences et techniques relatives à la contractualisation de Prestations de Services Environnementaux. Alli'Homme favorise par son activité l'émergence de partenariats avec les secteurs privés et publics pour assurer la durabilité des services environnementaux rendus par les agriculteurs en Bretagne.

Contact presse : Hervé Sévenou, Président de l'association Alli'Homme : 06 66 40 80 70 – contact@allihomme.bz


 [@AlliHomme](https://twitter.com/AlliHomme)

A propos du groupe Arkéa

Le groupe Arkéa est composé du Crédit Mutuel Arkéa, des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que de près de quarante filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Investment Services, Suravenir...). Il compte plus de 10 500 salariés, près de 2 800 administrateurs, 4,7 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et affiche un total de bilan de 157 milliards d'euros. Crédit Mutuel Arkéa se classe parmi les tout premiers établissements bancaires ayant leur siège en région.

Plus d'informations sur www.arkea.com

Contact presse : Ariane Le Berre-Lemahieu : 02 98 00 22 99 – ariane.le-berre-lemahieu@arkea.com

 [@cmarkea](https://twitter.com/cmarkea)